

## **INDE CORONAVIRUS**

### **Point de situation dans les ports au 30/03 – informations FranceAgriMer**

La situation demeure inchangée dans les ports indiens, notamment celui de Bombay par lequel entre un volume important de marchandises. Les dédouanements n'ont donc pas lieu. Il y a donc environ 10% d'employés sur le site. Les CHA (chartered accountants) ne parviennent pas non plus à se rendre au port. Les importateurs demandent par ailleurs aux autorités, pour ceux qui veulent récupérer leurs marchandises, que les NOC (Non Objection Certificates) déjà délivrés pour des précédents containers soient utilisables pour les marchandises arrivées récemment au port, ce qui éviterait tous les tests effectués par la FSSAI.

Les compagnies de transport ont pour la majorité proposé à leurs clients de ne pas facturer les frais d'immobilisation des marchandises. Cela leur a aussi été demandé par le gouvernement indien. Ainsi, beaucoup choisiront de laisser les marchandises au port et les dédouaneront une fois la situation redevenue normale.

Ils considèrent aussi qu'il est plus risqué de faire sortir les marchandises qui peuvent être bloquées par la police que de les laisser sous douane sous la responsabilité du transporteur.